

<p>Date de convocation : 07/05/2025</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</p> <p>COMMUNE DE DUNIERES</p> <p>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
--	---

Le treize mai deux mil vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Nelly BEAULAIGUE, Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Jean Pierre NOUVET, Marie Laure OUDIN, Eric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (16).

Excusés : Dimitri CLOT (pouvoir à Florian CHAUDIER), Christophe MOULIN (pouvoir à Pierre DURIEUX), Emeline MOUNIER (pouvoir à Isabelle MEYNET), Fanny MOURIER (pouvoir à Nelly BEAULAIGUE) (4).

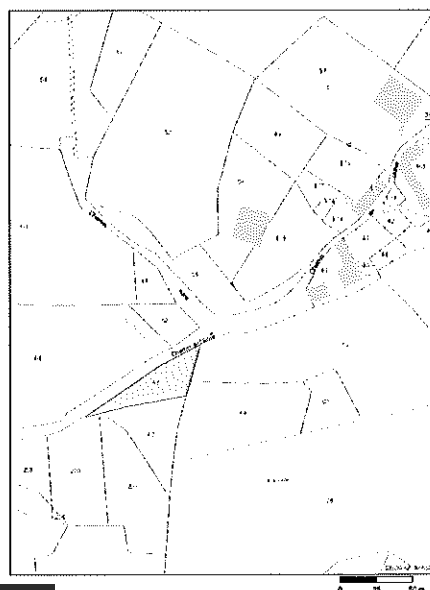
Absents : Corinne BEAL, Colette MORIN, Thierry SABOT (3).

Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Transfert de la parcelle BM n°63 Ld Allier à la Commune de DUNIERES.

DCM 20250513-6

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet d'installer une bâche incendie sur la parcelle BM n°63 au lieu-dit l'Allier



AR Prefecture

043-214300873-20250513-DCM20250513_6-DE
Reçu le 28/05/2025

Afin de réaliser ce projet, la parcelle cadastrée BM n°63 appartenant à la section de l'Allier doit être transférée dans le domaine privé de la Commune, conformément aux dispositions de l'article L. 2411-12-2 du Code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Demande le transfert de la parcelle cadastrée BM n°63 appartenant à la section de l'Allier au domaine privé communal, au représentant de l'État sur le territoire ;
- Demande à Monsieur Le Sous-préfet de prendre un arrêté de transfert ;
- Donne tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour traiter ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX



La Secrétaire de séance,
Catherine MARCON

AR Prefecture

043-214300873-20250513-DCM20250513_6-DE
Reçu le 28/05/2025